

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT
Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT
NANTES

CANTON
SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

31 janvier 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente-et-un janvier, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à la Canopée au Bois Cesbron, nouveau lieu habituel des séances, après convocation légale en date du vingt-et-un janvier deux mille vingt-deux, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. LionelAUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, Mme Armelle CHABIRAND, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOWARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, Mme Florence CORMERAIS, M. Gilles BERRÉE, Monsieur Florent THOMAS, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. Dominique FOLLUT

Absents ayant donné pouvoir :

M. Guillaume GUÉRINEAU donne procuration à M. le Maire
M. Yann GUILLOU donne procuration à Mme Armelle CHABIRAND
M. Jean-Yves ROUX donne procuration à M. Lionel AUDION
Mme Stéphanie BELLANGER donne procuration à Mme Françoise NOBLET
Mme Cyrienne FOUQUET-HENRI donne procuration à Mme Maryse PIVAUT

Arrivée de M Yann GUILLOU à 19h40.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 13 DECEMBRE 2021
PAR 30 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS DU GROUPE ORVAULT AU CENTRE**

01. Installation d'un nouveau conseiller municipal et élection d'un adjoint

Sur proposition de Monsieur le Maire le conseil municipal :

INSTALLE :

- Monsieur David HURTREL en qualité de conseiller municipal au sein du Conseil municipal de la Ville d'Orvault
- **MAINTIEN**, par 25 voix POUR et 10 ABSTENTIONS des groupes Aimer Orvault et Orvault au Centre, dix (10) postes d'adjoints au maire
- **ELIT** un adjoint par 24 suffrages obtenus

Monsieur David HURTREL est proclamé adjoint et immédiatement installé.

Le tableau des adjoints dans l'ordre est maintenant composé de la façon suivante :

Rang	Nom
Première adjointe	Madame Dominique VIGNAUX
Deuxième adjoint	Monsieur Lionel AUDION
Troisième adjointe	Madame Marie-Paule GAILLOCHET
Quatrième adjoint	Monsieur Guillaume GUERINEAU
Cinquième adjointe	Madame Armelle CHABIRAND
Sixième adjoint	Monsieur Yann GUILLOU
Septième adjointe	Madame Brigitte RAIMBAULT
Huitième adjoint	Monsieur Christophe ANGOMARD
Neuvième adjointe	Madame Valérie DREYFUS
Dixième adjoint	Monsieur David HURTREL

02. Présidence de diverses commissions

Sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de ces informations relatives à l'organisation des délégations qu'il peut accorder aux adjoints.

03. Modifications de la commission Ressources et Administration et de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique

Sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil municipal, conformément à l'article L.2121.22 du Code général des collectivités, dans le respect de la répartition proportionnelle des sièges des commissions telle qu'elle a été fixée par délibération du conseil municipal du 16 juillet 2020, à l'unanimité :

DESIGNE :

- Monsieur David HURTREL et Monsieur Jean-Yves ROUX en qualité de titulaires à la commission Ressources et Administration.
- Monsieur Dominique GOMEZ en qualité de titulaire à la commission aménagement de la ville et transition écologique.

Monsieur Jean-Jacques DERRIEN en qualité de suppléant à la commission Ressources et administration.

04. Indemnités de fonction aux élus municipaux (articles L. 2123-20 à L. 2123-24 du code général des collectivités territoriales)

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 5 ABSTENTIONS du groupe Aimer Orvault :

- **APPROUVE** la nouvelle répartition des indemnités de fonctions.

05. Rapport d'orientations budgétaires 2022

Arrivée de Monsieur Yann GUILLON

Sur proposition de la commission Ressources et Administration, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** du rapport présenté ;
- **DEBAT** sur les orientations budgétaires pour 2022.

06. Remboursement spectacles

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Messieurs ANGOMARD et BOUTIN s'étant absentés pour le vote :

- **APPLIQUE** les modalités de remboursement.
- **PROCEDE** aux remboursements.

07. Admissions en créances éteintes

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Messieurs ANGOMARD et BOUTIN s'étant absentés pour le vote :

- **ADMET** en non-valeur et en créances éteintes les recettes impayées, pour un montant total de 122,30 €.

08. Rapport Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Nantes Métropole du 26 novembre 2021 – Approbation.

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport de la CLECT de Nantes Métropole en date du 26 novembre 2021 applicable à compter de 2022 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

09. Dialogue citoyen – Règlement intérieur de la Commission citoyenne

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 25 voix POUR et 10 ABSTENTIONS des groupes Aimer Orvault et Orvault au Centre :

- **APPROUVE** le règlement intérieur de la Commission citoyenne.

10. Observatoire de la vallée du cens

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 25 voix POUR et 10 ABSTENTIONS des groupes Aimer Orvault et Orvault au Centre :

- **APPROUVE** la création de l'Observatoire de la Vallée du Cens, son cadre de mission et sa composition
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire pour la mise en œuvre de la délibération.

11. Déclassement véhicules et engins

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame GAILLOCHET et Messieurs ARROUET et DERRIEN s'étant absentés pour le vote :

- **APPROUVE** le déclassement du matériel susvisé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la vente de ce véhicule et toutes autres formalités dans le cadre de cette cession.

12. Aide à la relance de la construction durable, période septembre 2021 août 2022

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame GAILLOCHET et Messieurs ARROUET et DERRIEN s'étant absentés pour le vote :

- **DÉCIDE** de contractualiser avec l'Etat afin de bénéficier de l'Aide à la Relance de la Construction Durable sur la base d'objectifs qui seront définis ultérieurement
- **DONNE** Monsieur Le Maire tout pouvoir pour la mise en œuvre de la délibération.

13. Subvention annuelle au bénéfice du collectif Plaisance et de l'Union des Associations et des Habitants de la Bugalière (UAHB)

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Messieurs ARROUET et DERRIEN s'étant absentés pour le vote :

- **APPROUVE** le montant de la subvention pour l'année 2022 au bénéfice du Collectif Plaisance et de l'Union des Associations et des Habitants de la Bugallière

14. Création d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance de Nantes Métropole

Sur proposition de la commission Cohésion Sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance de Nantes Métropole, sous réserve du vote des conseils municipaux et selon les conditions de majorité prévues à l'article L132-13 du CSI.

15. Courses pédestres 2022 - Le Dernier Homme Debout : convention Ville/Racing Club Nantais- Semi-Marathon : convention Ville/Association Courses sur Routes Orvaitaises et subvention

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, Monsieur Thierry BOUTIN ne participant pas au vote :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec l'Association des Courses sur Routes Orvaitaises pour l'organisation 2022 du « Semi-marathon ».
- **ATTRIBUE** la subvention 2022 de 2 400 euros, destinée au financement du semi-marathon d'Orvault organisé par l'ACRO.

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 25 voix POUR et 9 ABSTENTIONS des groupes Aimer Orvault et Orvault au Centre, Monsieur Thierry BOUTIN ne participant pas au vote :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec le Racing Club Nantais pour l'organisation du « Dernier Homme Debout ».

16. Tarifs des activités jeunesse et modalités d'annulation Eté 2022

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** les tarifications proposées pour les activités de l'été 2022.

17. Informations au Conseil Municipal sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses compétences qui lui ont été déléguées par la Conseil municipal

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des informations au Conseil municipal sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses compétences qui lui ont été déléguées par le Conseil municipal

18. Informations culturelles

Sur proposition de Monsieur le Maire le conseil municipal :

- **PREND ACTE** des informations culturelles.

La séance est levée

Affiché du : 1^{er} février 2022
Jusqu'au : 1^{er} avril 2022

Orvault, le 1^{er} février 2022

Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE